

# ASPECTS JURIDIQUES ET CONTRACTUELS DES MARCHES DE TRAVAUX

Cette formation présente la sémantique et la terminologie ainsi que le contenu des documents applicables à chacune des phases d'une opération de construction.

## ■ Objectifs opérationnels

- Utiliser un vocabulaire technique et administratif commun avec les différents acteurs d'un projet de construction et des marchés de travaux

## ■ Public Concerné

- Responsables travaux
- Assistantes du maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, en bureau d'études
- Acheteurs

## 🕒 Durée

7.00 Heures                      1 Jour

## ■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## ■ Parcours pédagogique

**Etude de la terminologie applicable aux différentes phases d'une opération avec références aux documents applicables**

- Phase avant-travaux
- Phase travaux
- Réception
- Post réception jusqu'à la fin des garanties

*Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.*

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés des définitions et concepts, d'illustrations pratiques et retours d'expériences ainsi que des d'exercices.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises sur une clé USB lors de la formation.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

**Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et avocat.

### ■ Méthodes et modalités d'évaluation

#### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

### ■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 720.00 € HT

Intra (Par Jour) : 2 200.00 € HT



**Contactez-nous !**

**Véronique BOUDRY**  
Chef projets formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : v.boudry@groupeginger.com**